



GLOTTOPOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 22 – juillet 2013

*Les langues des apprenants dans les
systèmes éducatifs post-coloniaux*

Numéro dirigé par Bruno Maurer

SOMMAIRE

Bruno Maurer : *Présentation.*

Evelyne Adelin : *Évaluer en deux langues des élèves de grande section de maternelle à la Réunion. Impact du contexte sociolinguistique.*

Emmanuel Bruno Jean-François et Yesha Mahadeo-Doorgakant : *Vers une prise en compte de la compétence translinguistique des apprenants dans le système éducatif mauricien.*

Sandra Colly-Durand : *Les enjeux pédagogiques et culturels d'une langue qui se constitue dans l'ombre d'un canon : le cas de la Jamaïque.*

Farida Sahli : *Les apprenants algériens et leurs langues dans le système éducatif postcolonial.*

Pépin Faye : *Les langues nationales dans le système éducatif formel au Sénégal : état des lieux et perspectives.*

Louis Martin Onguéné Essono : *Conceptualisation, construction et structuration de l'espace en L2 par des apprenants bilingues du CE2 du Cameroun : analyse écologique et propositions méthodologiques.*

Aminata Diop : *Les langues d'enseignement dans le système éducatif du Tchad.*

Muriel Nicot-Guillourel : *Apprentissage de la lecture et bilinguisme scolaire à Madagascar : quelle compréhension des textes à l'école primaire ?*

Sophie Babault : *Les manuels bilingues, outils pour un partenariat efficace entre les langues d'enseignement ?*

Gervais Salabert : *Pour une politique plurilingue au Vanuatu.*

Comptes rendus

Emilie Lebreton : *L'église Isabelle, Garric Nathalie (éds), 2012, Discours d'experts et d'expertise, Peter Lang, Berne, 226 pages. ISBN 978-3-0343-1225-7.*

Fabienne Leconte : *Salaiin Marie, 2013, Décoloniser l'école ? Hawaï'i, Nouvelle Calédonie. Expériences contemporaines, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 303 pages. ISBN : 978-2-7535-2165.*

Clara Mortamet : *Boyer Henri, Penner Hedy (dirs.), 2012, Le Paraguay bilingue – El Paraguay bilingüe, L'Harmattan, collection Sociolinguistique, Paris, 275 pages. ISBN 978-2-336-00637-6.*

COMPTE RENDU

Léglise Isabelle, Garric Nathalie (éds), 2012, *Discours d'experts et d'expertise*, Peter Lang, Berne, 226 pages. ISBN 978-3-0343-1225-7.

Emilie Lebreton

Université de Rouen, laboratoire DySoLa

L'ouvrage de Nathalie Garric et d'Isabelle Léglise est le fruit d'un travail commun entrepris depuis quelques années sur les discours d'experts. Cet ouvrage propose un ensemble de sept contributions issues de divers champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, à savoir : la sociologie, la sociologie politique, les sciences de l'information et de la communication, la linguistique, l'analyse de discours et l'analyse conversationnelle. Toutes les contributions visent à donner un nouveau poste d'observation et de conceptualisation des discours d'experts. Il est question de mettre au jour les caractéristiques formelles et les fonctionnements communs de ces discours et ce, malgré l'hétérogénéité des pratiques d'expertise. Il s'agit alors de s'interroger sur la construction de la figure de l'expert et sur la construction de la parole expertale dans différentes sphères : médiatique, judiciaire et scientifique. Ces trois domaines structurent l'ouvrage en trois parties : *Expertise et médias*, *Expertise et justice*, *Expertise et savoir*.

En introduction, les auteures rappellent l'intérêt de l'analyse discursive des discours d'experts et d'expertise, notamment parce qu'ils sont l'objet d'enjeux sociaux et reflètent la société.

La première partie intitulée *Expertise et médias* regroupe deux contributions qui interrogent la construction et l'évolution de la figure de l'expert dans les discours journalistiques. À travers la recherche d'indices caractéristiques de l'énonciateur, les auteurs expliquent comment se construit le caractère de l'expert. Il s'avère que ces contributions ont en commun de penser l'expertise « comme courroie de transmission entre le monde scientifique, technique et la société civile » (Lejeune : 47).

Aurélie Tavernier invite à s'interroger sur le processus d'acquisition du caractère de l'expertise au travers du recours à la parole du sociologue dans le discours journalistique. À partir d'un travail d'analyse de corpus (520 discours de sociologues), d'une analyse sémiotique d'une intervention sociologique complétée par des entretiens compréhensifs menés avec des journalistes et des sociologues, l'auteure souligne le poids de la parole experte. En effet, la mise en scène des paroles d'experts dans le discours des médias (citation, interview, tribune) est due au pouvoir conféré à la parole du sociologue rapportée par le journaliste, laquelle s'entend comme source de légitimité, d'autorité et de véracité. De plus,

l'article permet d'observer les modes d'accès au savoir sociologique et les usages qu'en font les journalistes et le lectorat.

La question du rapport entre l'expertise, le journaliste et le lectorat est également traitée dans l'article de **Pierre Lejeune** qui explique comment, à l'appui de la théorie sociologique de l'action appliquée de Lemieux, le journaliste conduit à la construction d'un « lecteur-modèle » auquel on répond en allant chercher des informations dans des sources institutionnelles légitimes telles que l'INSEE. L'étude diachronique sur laquelle l'auteur s'appuie sur les corpus des *Notes de conjonctures de l'INSEE* (1980 et 2007/2008) et sur les articles de la rubrique économique du Monde permet de noter une évolution de la figure de l'expert, laquelle est construite discursivement. La figure du journaliste-expert-interface entre l'INSEE et les lecteurs du Monde s'est atténuée tandis que du côté de l'INSEE, l'écriture technique a fait place à un discours davantage vulgarisé de type journalistique. Ainsi selon l'auteur, une telle évolution tend à distinguer les demandes faites aux experts, à savoir « dire non seulement ce qui est mais aussi ce qui va être et ce qui devrait être », de celles faites aux scientifiques qui doivent produire, toujours selon l'auteur, des résultats (Lejeune : 73).

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée *Expertise et justice* rassemble deux contributions qui mettent en exergue le lien entre expertise, pouvoir et décision.

Dans son article, **Caroline Protais** resitue le rôle de l'expert au sein de la justice à travers l'étude d'une controverse opposant deux collègues d'experts appelés dans le cadre de l'estimation du degré de responsabilité pénale de malades mentaux. Dans l'optique d'analyser les modalités de construction des jugements, la présente étude se base sur les rapports d'expertise rendus au juge d'instruction, puis sur les entretiens avec leurs auteurs. L'étude de la controverse rappelle que l'expertise varie selon les implications cliniques, idéologiques et éthiques des collègues d'experts. Ces différentes orientations conduisent désormais les décisionnaires à faire appel à des contre-expertises. De surcroît, l'auteur évoque la pression des médias et de l'opinion publique quant à la volonté de juger les malades mentaux en dépit des expertises effectuées.

Laurence Dumoulin propose de montrer comment les rapports d'expertise sont construits et comment ils renseignent à la fois sur les experts eux-mêmes et sur les attentes propres au champ judiciaire. L'analyse des rapports d'expertise, sous l'approche de la sociologie politique, vise à souligner d'une part l'intériorisation de la conception juridique de l'expertise, et d'autre part le processus de normalisation opéré. L'étude des mises en forme normalisées des rapports illustre le délicat équilibre entre technique et juridique. Les rapports d'expertise convoquent des normes à la fois techniques et professionnelles qui ont pour objectif, comme le soulignait également **Caroline Protais** dans son article, de « donner au juge les moyens de développer une position étayée par des arguments précis, et éventuellement une position différente de celle qu'ils recommandent dans leur rapport » (Dumoulin : 127). Ainsi, l'auteure entend les rapports d'expertise comme le lieu d'exercice de jugements, de pouvoirs et de normalisations où l'expert doit savoir gérer les procédés de la parole expertale afin d'être considéré, par le décisionnaire, comme un « bon expert » (Dumoulin : 128).

La troisième partie, intitulée *Expertise et savoir*, réunit trois contributions qui éclairent à la fois la relation au savoir entre expertise, science et citoyen, et les conséquences qui en découlent sur les décisions politiques.

La contribution de **Frédéric Lebaron** porte sur l'influence du modèle anglo-saxon en matière d'expertise économique. La montée en puissance de l'expertise économique dans les années 2000 a conduit le monde professionnel de l'économie à se tourner de plus en plus vers une expertise caractérisée par le champ financier et bancaire avant de rejoindre le champ politique. L'analyse des dimensions discursives des articles de presse nationaux et

internationaux, relatifs au débat sur le modèle social français, rend compte de l'usage des discours d'expert économique. Dans le domaine de l'économie, l'expertise exige une réponse à une demande, contrairement à l'activité scientifique qui ancre ses résultats dans l'incertitude. Dès lors, l'expertise économique renforce l'opposition entre l'expert et le profane.

Anne-Célia Disdier et **Valelia Muni Toke** discutent de la tension discursive qui émane du discours de l'expert. Cette tension entre certitude et incertitude s'explique en grande partie par l'hétérogénéité des destinataires. Outre le fait de savoir comment rendre le discours d'expert accessible au profane, il est question de s'interroger sur la place du discours d'expert à l'interface de la science et de la décision politique. Les auteures proposent d'étudier des textes de conférences, des avis officiels et des rapports produits aux Etats-Unis et en France dans le cadre de la gestion du risque alimentaire. Contrairement aux Etats-Unis, le citoyen français n'a pas la possibilité de demander une contre-expertise puisque le discours d'expert s'entend comme un avis qui traduit uniquement une position consultative. Néanmoins, il s'avère que la construction du discours d'expert se dirige de plus en plus vers une co-construction dans le sens où le citoyen devient discutant. L'objectif de cette orientation est multiple puisqu'il sert à restaurer la confiance du citoyen tant dans les discours d'expert que dans les décisions politiques, il soutient les politiques en matière de défense des discours des experts et augmente la légitimité des décideurs. La participation des citoyens lors des débats avec les experts invite à s'interroger sur le statut, la place et le rôle de l'expert parmi les instances décisionnaires, la citoyenneté et les médias.

L'étude proposée par **Marianne Doury** et **Marie-Cécile Lorenzo-Basson** sur les échanges discursifs entre les participants de la conférence des citoyens sur les OGM rend compte de la distribution des rôles et des contraintes qu'ils induisent. L'apparition de deux catégories, les citoyens-experts et les experts-exposants-et-répondants, s'accompagne de normes propres au dispositif mis en place, telles que la didacticité du discours. Ici encore, comme dans les précédentes contributions, le schéma de l'expertise s'entend en termes d'exigence de réponse du côté des experts, et du côté des citoyens profanes. Ainsi, il s'agit de combler les lacunes par les discours des experts. Toutefois, malgré l'organisation convenue du dispositif, les questions imprévues émises par les citoyens remettent en question le statut de l'expert. En effet, face aux interventions contradictoires des experts, il est légitime pour le citoyen de se poser cette éternelle question : « quelle valeur doit-on accorder à une parole d'expert ? ».

La diversité des domaines d'expertise et des corpus mobilisés constitue, à notre sens, l'atout majeur de cet ouvrage. Les multiples points de vue convoqués nous invitent à dépasser les questions des régularités dans la construction de la parole expertale pour nous diriger vers des questionnements porteurs d'enjeux sociaux, politiques et idéologiques. Une fois ces domaines d'expertise abordés, il devient possible de transposer ces études dans d'autres champs de recherche. Assurément cet ouvrage permet de saisir les liens entre expertise, savoir et pouvoir présents dans les discours et les rapports d'experts et d'expertise.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Carmen Alén Garabato, Claude Caitucoli, Pierre Dumont, Jean-Marie Klinkenberg, Foued Laroussi, Fabienne Leconte, Véronique Miguel-Addisu, Mohamed Miled, Danièle Moore, Auguste Moussirou-Mouyama, Isabelle Nocus, Colette Noyau, Valérie Spaëth, Paul Taryam Ilboudo, Daniel Véronique, Sylvie Wharton.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425